

2025-2026

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



TUMBLING TRAMPOLINE

BROCHURE TECHNIQUE
RÉGION SUD



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

Les élus

Noms	Prénoms	Elus comité directeur	Mails
DO LIVRAMENTO	Marjorie	Présidente Région Sud	presidente.ffgymregionsud@gmail.com
LEFORT	Grégory	Responsable Technique Général	lefort.gregory@outlook.com
GIORDANO	Emilie	Responsable technique TR/TU	emilie.giordano83@gmail.com

Noms	Prénoms	Elus comité technique	Mails
FEYFANT	Kévin	Membres de la commission technique	feyfant.kevin@gmail.com
BAILET	Lorris		lorris.bailet@hotmail.fr
INNOCENTI	Audrey		lagrey@hotmail.fr

Les référents

Noms	Prénoms	Fonctions	Mails
GIORDANO	Emilie	Responsable des juges + formation juges TR	emilie.giordano83@gmail.com
GIORDANO	Emilie	Référente P.A.S	emilie.giordano83@gmail.com
PERONNET	Natacha	Responsable des juges + formation juges TR	natachaperonnet@gmail.com
FEYFANT	Kévin	Responsable des compétitions TR	feyfant.kevin@gmail.com
INNOCENTI	Audrey	Responsable formation des cadres TR	lagrey@hotmail.fr
HOURIOT	Fabrice	Référent compétitions TU	houriotago@gmail.com
PFISTER	Mickael	Responsables juges + formation juges TU	pfister.mickael@outlook.fr

TRAMPOLINE

COMPÉTITION

Pour participer aux compétitions, les engagements généraux et nominatifs sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

- **Toute demande de rajout d'un ou plusieurs gymnastes après la date de forclusion se verra refusée.**
- **Toute équipe ou individuel ou groupe de synchronisé non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.**

FILIERES	Régionales	Fédérale	Nationale		Élite	
COMPÉTITIONS	Individuel	Individuel	Individuel	Synchro	Individuel	Synchro
Sélective 1 7 et 8 février 2026	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Sélective 2 7 et 8 mars 2026	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Sélective 4 18 et 19 avril 2026	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Finale Régionale 9 mai 2026	OUI	OUI	OUI Pour les non- sélectionnés au CDF	NON	NON	NON

- 15 jours avant chaque compétition régionale, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, hôtel, restauration, plan, ...) sera disponible sur le site internet du comité régional.
- Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.
- La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait sauf pour la filière inter départementale.

LES FORFAITS sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).**

- Les Responsables de Clubs s'assurent de vérifier que leurs gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.
- **La licence « STANDARD »** permet la participation aux compétitions régionales.

- Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié. Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

LES DIFFERENTES FILIERES :

RÉGIONALE	Trampoline débutants
FÉDÉRALE	Trampoline débutants et initiés
NATIONALE	Trampoline initiés et confirmés
ÉLITE	Trampoline confirmés et experts

LA FILIERE RÉGIONALE

La filière Régionale est destinée aux trampoline débutants, les catégories de participation sont les suivantes :

	DÉCOUVERTE	JEUNESSE	TOUTES CATÉGORIES
Âges	7, 8 et 9 ans	10, 11 et 12 ans	13 ans et +
Années de naissance	2019, 2018, 2017	2016, 2015, 2014	2013 et avant

RÈGLEMENT :

DÉCOUVERTE	JEUNESSE	TOUTES CATÉGORIES
Réalisation d'un Livre 1 et d'un Livre 2 composés de 5 éléments chacun (le meilleur passage sera retenu pour établir le classement).		
4 pattes autorisé (Difficulté de 0,1).	4 pattes non-autorisé (si non-respect de cette restriction : arrêt de l'exercice).	
- ¾ de salto maximum (rotation transversale de 270°). - Si non-respect de cette restriction, le passage concerné se verra attribué la note de zéro. - Chaque élément ne peut être répété qu'une seule fois. - Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice. - En cas d'interruption de l'exercice, le gymnaste ne sera pas autorisé à recommencer.		

JUGES			
EXÉCUTION	DIFFICULTÉ	DÉPLACEMENT	TEMPS DE VOL
OUI	OUI	NON	NON

LA FILIÈRE FÉDÉRALE

La filière Régionale est destinée aux trampolinistes débutants et initiés, les catégories de participation sont les suivantes :

	7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17 ans et +
Années de naissance	2019, 2018	2017, 2016	2015, 2014	2013, 2012	2011, 2010	2009 et avant

RÈGLEMENT :

Réalisation d'un Libre 1 et d'un Libre 2 composés de de 10 éléments chacun (le meilleur passage sera retenu pour établir le classement).					
7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17 ans et +
Max 2 salto (360°) avec ou sans ½ vrille.	Max 3 salto (360°) avec ou sans ½ vrille.	Max 6 salto (de ¾ à 1+1/4 (de 270° à 450°)) avec 360° de vrille max (1 vrille).	Max 8 salto (de ¾ à 1+1/4 (de 270° à 450°)) avec 540° de vrille max (1,5 vrille).	Pas de limite en nombre de salto (max 1+1/4 (450°)) avec 720° de vrille max (double vrille).	1 double salto max (720°) avec ou sans 180° de vrille max (1 vrille). Max 720° de vrille (double vrille) dans les saltos simples (<360°).
Diff max : 2,0	Diff max : 2,6	Diff max : 4,0	Diff max : 5,0	Diff max : 5,8	Diff max Fille : 6,3 Diff max Garçon : 7,6
-2 points de pénalité par salto supplémentaire appliquée à la Difficulté.					
Chaque élément peut être répété une seule fois.		Pas d'autorisation de répétition d'élément. (la répétition de sauts verticaux identiques sera pénalisée de -2 points par les juges à la Difficulté).			
- Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice. - Chandelle intermédiaire autorisée sous condition de -2 points de pénalité par chandelle appliquée par les juges à la Difficulté.					

JUGES			
EXÉCUTION	DIFFICULTÉ	DÉPLACEMENT	TEMPS DE VOL
OUI	OUI	OUI	OUI

Le responsable technique régional et le responsable des juges se réservent le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste si la sécurité de celui-ci est mise en cause.

Un gymnaste ayant participé à une compétition de la filière nationale dans l'année en cours, ne peut concourir dans la filière fédérale.

Ne peuvent accéder à la Finale Régionale, uniquement les gymnastes ayant participé dans l'année, à une compétition.

TROPHÉE FÉDÉRAL – FESTIGYM :

Il s'agit d'une compétition individuelle, ouverte à tous les gymnastes des catégories 7-8 ans à 17 ans et +, ayant participé à une compétition de la filière Fédérale durant l'année.

Les classements par équipes sont réalisés par l'addition des trois meilleurs scores de trois gymnastes membres de l'équipe (3 à 6 gymnastes) désignés à l'avance par leur Club.

Il existe deux classements par équipes : FE et NB.

L'accès au podium concerne tous les membres de l'équipe médaillée (pas seulement aux 3 gymnastes qui ont permis le score de l'équipe).

Les gymnastes de la filière Nationale qui ne sont pas sélectionnés au Championnat de France sont autorisés à concourir dans les catégories dédiées : NB.

Tout gymnaste ayant participé aux sélections en individuel pour le Championnat de France au cours de la saison, n'est pas autorisé à participer au Trophée Fédéral.

Les informations détaillées concernant cette compétition se trouvent dans la brochure technique nationale.

ADAPTATION DU RÈGLEMENT POUR LA FILIÈRE PARA-TRAMPOLINE :

La filière Para-Trampoline sera intégrée lors de la Finale Régionale.

Lors de la compétition : chaque gymnaste sera intégré dans la catégorie de la filière fédérale correspondant à son année d'âge.

Un classement spécifique sera établi à l'issue de la compétition pour récompenser la filière Para-Trampoline selon les catégories indiquées dans la brochure technique nationale.

Réalisation d'un Livre 1 et d'un Livre 2 composés de de 10 éléments chacun (le meilleur passage sera retenu pour établir le classement).					
7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17 ans et +
- Chaque élément peut être répété plusieurs fois sans pénalité. - Une réception pieds décalés n'est pas considérée comme une interruption d'exercice. - En cas de chute, le gymnaste sera autorisé à recommencer son exercice. - Une pénalité de 2 points sur son passage sera appliquée par le Juge Arbitre. - Chandelle intermédiaire autorisée sous condition de -1 point de pénalité forfaitaire appliquée par le Juge Arbitre					

LA FILIÈRE NATIONALE ET LA FILIÈRE ÉLITE

La filière Nationale et la filière Élite sont destinées aux trampolinistes initiés, confirmés et experts.

Les gymnastes de ces filières peuvent concourir en compétitions individuelles et/ou synchronisées.

RÈGLEMENT :

FILIÈRE NATIONALE		FILIÈRE ÉLITE	
INDIVIDUEL	SYNCHRONISÉ	INDIVIDUEL	SYNCHRONISÉ
Merci de vous reporter à la brochure technique nationale et aux tableaux de la lettre FFGym.			

TENUE DES GYMNASTES

FILIÈRE REGIONALE :

FILLES	GARÇONS
- Chaussettes blanches (ou de la couleur du sokol) ou chaussons de trampoline	
- Justaucorps - Ou tee-shirt uni (ou du club) et cycliste (short) de couleur unie coupe au-dessus des genoux.	- Sokol ou short de gymnastique et Léotard. - Ou tee-shirt uni (ou du club) et cycliste (short) de couleur unie coupe au-dessus des genoux.
- Le non-respect des tenues sera pénalisé de 0,2 points par passage de compétition par le Juge Arbitre. - Les lunettes doivent être attachées. - Le port de bijoux est interdit.	

FILIÈRES FÉDÉRALE, NATIONALE ET ÉLITE :

Les gymnastes devront avoir une tenue de compétition conforme au code FIG et au règlement technique national.

JUGEMENT

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés **pour toute la durée de la compétition.**

Pour rappel, un juge engagé est engagé pour TOUTE LA DURÉE DE LA COMPÉTITION et NON en fonction des catégories dans lesquelles sont club est engagé.

Il sera demandé aux clubs de privilégier l'engagement de leurs juges avec le niveau le plus élevé pour assurer le jugement des filières Nationales et Élites.

Le jugement est celui du code de pointage des compétitions de la FFGym avec une adaptation pour la filière Fédérale (cf règlement technique national).

En cas d'absence d'un juge, **une amende de 305€** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe ou de l'athlète concerné, sous peine d'une non-autorisation à concourir (décision du Comité Directeur en date du 22-09-2022).

Les compétiteurs juges sont autorisés, peu importe leur niveau de juge, sous condition d'avoir fait au préalable (minimum 10 jours avant la compétition), une demande de dérogation auprès des responsables des juges et sous réserve de la validation de cette dernière.

Dérogation à adresser à :

Emilie Giordano et Natacha Peronnet :

emilie.giordano83@gmail.com et natachaperonnet@gmail.com

Les juges non recyclés ne sont pas autorisés à juger.

Tableau récapitulatif pour les compétitions des filières Interdépartementales et Fédérales :

Nombre de compétiteur	Nombre de juges minimum
1 à 8	1
9 à 13	2
14 à 20	3
21 et +	4

Tableau récapitulatif pour les compétitions des filières Nationales et Élites :

Nombre de compétiteurs en Individuel	Nombre de juges minimum	Nombre de groupes en Synchronisé	Nombre de juges minimum
1 à 5	1	1 à 3	1
6 à 10	2	4 à 6	2
11 et +	3	7 et +	3

Des juges supplémentaires par club, peuvent être demandés en fonction des besoins du responsable des juges.

FORMATION DES JUGES

IMPORTANT

- Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'abandon.

FORMATION ET RECYCLAGE NIVEAUX 1, 2, 3 :

Le Comité Régional organise une formation et le recyclage des juges niveaux 1, 2, et 3 sur les mêmes dates.

CONDITIONS :

- Être licencié FFGym 2026.
- Être âgé de 14ans dans l'année pour le niveau 1.
- Être âgé de 15ans dans l'année pour le niveau 2.
- Être âgé de 16ans dans l'année pour le niveau 3.

INSCRIPTION :

- Avant le 08 septembre 2025, via le site de la FFGym, rubrique « FFGym Licence », « Formations », puis « Gestion des sessions ».

DROITS

D'INSCRIPTION :

- **60€** par candidat pour la formation, **50€** par candidat pour le recyclage
- Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre.

FORMATION :

- 8 et 9 novembre 2025 (formation).
- 24 et 25 janvier 2026 (formation + examen).
- Des visios seront organisés avant et entre les dates.

DOCUMENTS :

Il vous sera demandé :

- de présenter votre licence FFGym 2026.
- de présenter une autorisation parentale pour les candidats mineurs.
- de vous munir de la Brochure Technique Nationale et du code de pointage FIG.

ENGAGEMENTS DES COMPÉTITEURS

Le « Dossier Logistique » de la compétition sera disponible sur le site du Comité Régional 15 jours avant chaque compétition. Cette diffusion se fait via le Comité Régional.

Les fichiers doivent être remplis informatiquement.

LES FORFAITS sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir **du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).

Les forfaits doivent impérativement être signalés à l'accueil en arrivant sur le site de compétition.

TUMBLING

COMPÉTITION

GENERALITES

Pour la saison 2025-2026, 2 compétitions qualificatives pour le Trophée Fédéral seront organisées sur les programmes, Fédéral B et A (cf. règlement technique national).

Cette saison, nous vous proposons 3 compétitions :

- **Un Championnat Inter-départemental** : le 7 / 8 Février 2026
- **Un Championnat Régional** : le 21 / 22 Mars 2026

Les équipes ayant participé à une compétition interdépartementale, régionale sont sélectionnées pour le Trophée Fédéral.

Un classement par équipe sera réalisé en Fédéral A 8 ans et + et en Fédéral B 8 ans et +.

A l'issue des compétitions par équipe, un classement individuel mixte sera réalisé en Fédéral A et en Fédéral B pour chacune des catégories d'âge suivantes : • 8-10 ans • 11-13 ans • 14 ans

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Réaliser les engagements général et nominatif **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Tout gymnaste non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs en Tumbling pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 2 semaines avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).
- ✓ 1 semaine avant la compétition régionale, le programme horaire.

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **LES FORFAITS sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion (10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale / joindre un certificat)**

Les forfaits doivent impérativement être signalés à l'accueil en arrivant sur le site de compétition.

- **CONTROLE DES LICENCES**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-l licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.(cf Règlement Technique FFG)

JURY

Chaque club devra prévoir 1 juge licencié au minimum pour toute la durée de la compétition.

Absence de juge : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional organise une formation pour les niveaux 1 et 2.

- ❑ Candidature :
 1. Etre licencié FFGym 2025
 2. Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans),
- ❑ Inscription : **avant le 8 Septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ Formation : **Le 22 et 23 Novembre 2025**
Le 29 Novembre 2025
- ❑ Examen : **Le 30 Novembre 2025**
- ❑ Autres renseignements utiles : la Licence FFGym 2025, Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*). Les brochures techniques, le code de pointage sont nécessaires pour la formation.

Les formations seront maintenues, s'il y a au minimum 5 personnes inscrites.

RECYCLAGE DES JUGES

➔ PAS DE RECYCLAGE CETTE SAISON